Mgr Antoine Hérouard

« LE DIACONAT PERMANENT DOIT POUVOIR AFFIRMER SA SPÉCIFICITÉ »

En trente-sept ans de prêtrise, l'expérience de Mgr Antoine Hérouard, aujourd'hui archevêque de Dijon, vis-à-vis du diaconat permanent est multiple.

J'ai croisé nombre de visages et de figures de diacres depuis que je suis prêtre, et maintenant évêque depuis cinq ans. Cela a d'abord été le cas dans mon diocèse d'origine, Paris, où j'ai rencontré et travaillé avec bien des diacres en paroisse, au fil des nominations dans différents quartiers de la capitale. Pour certains, la vie paroissiale avec la célébration des sacrements et la vie liturgique constituait l'essentiel de leur ministère diaconal. Pour d'autres, c'est à travers leur vie professionnelle et/ou leurs engagements de type associatif, en particulier tout ce qui concerne l'action sociale, caritative, la présence auprès des plus pauvres (présence auprès de SDF, repas pour les personnes isolées, aide au logement, accompagnement des personnes prostituées, à une époque les malades du sida qui se trouvaient rejetés socialement, aumônerie de prison, etc.) que se traduisait le cœur de leur mission diaconale.

© DR

En arrivant à Lille comme évêque auxiliaire en 2017, j'ai trouvé une figure très vivante du diaconat permanent. Par le nombre de diacres – presque autant qu'à Paris ! –, par l'importance de la formation, préalable au niveau provincial et continue, avec des rencontres diocésaines deux journées par an autour de l'archevêque – et aussi des propositions provinciales –, par les ordinations célébrées chaque année, parfois nombreuses.

Les fraternités de diacres, avec des rencontres régulières, sont des lieux très importants d'échange et de soutien mutuel. La figure dominante est là celle de l'engagement dans la vie professionnelle ou associative et, parfois, une présence moindre dans la vie paroissiale. Sans doute, l'approche générationnelle est-elle différente et marque une évolution, les plus jeunes ordonnés marquant davantage le souci d'une vraie insertion paroissiale et d'une visibilité liturgique de leur diaconat pour la célébration dominicale et les sacrements de baptême et de mariage. On note encore, parfois, des réticences de certains curés vis-à-vis des diacres, dont ils ne perçoivent pas bien la fonction ou, à l'inverse, qu'ils auraient tendance à considérer comme des vicaires, en souhaitant qu'ils célèbrent davantage de baptêmes et de mariages. Là encore, tout est question d'équilibre et de disponibilité entre la vie familiale, qui doit rester première, la vie professionnelle, la présence à la vie ecclésiale et les divers engagements tant paroissiaux que de type associatif.

À Dijon, depuis quelques mois maintenant, je trouve un groupe de diacres fraternel et soudé, engagé dans des ministères variés, souvent paroissiaux, mais aussi dans des missions diocésaines et l'accompagnement de réalités spécifiques, comme des gens du voyage, entre autres.

POUR UN DYNAMISME RENOUVELÉ

La question qui demeure est celle de l'appel au diaconat et du renouvellement des générations. Il ne serait pas sain que tous les diacres d'un diocèse soient en situation de retraite et l'on voit bien que la difficulté est accentuée quand il n'y a pas eu d'ordinations diaconales depuis plusieurs années. Le diaconat permanent s'est construit petit à petit dans notre pays, dans une démarche assez pragmatique, depuis son rétablissement au concile Vatican II, et il a pris véritablement sa place dans le paysage ecclésial. Mais, dans la situation présente, marquée par la diminution du nombre de prêtres, les recherches autour de nouveaux ministères pour les laïcs (lecteur, acolyte et catéchiste), la démarche synodale qui veut permettre à chacun de trouver sa juste place et sa mission dans la vie de l'Église, le diaconat permanent doit pouvoir affirmer sa spécificité et un dynamisme renouvelé. ■ ***Mgr Antoine Hérouard***